

FORMATION

QUALIFICATION

EMPLOI

ARCHIVES



n° 70

Note d'information
du Centre d'études et de recherches
sur les qualifications.

1^{er} DÉCEMBRE 1981

LES PRINCIPALES TRANSFORMATIONS DE L'INSERTION DES JEUNES FACE A LA CRISE D'APRÈS LES BILANS FORMATION-EMPLOI

L'insertion des jeunes dans la vie active, sujet d'actualité, sujet de controverses parfois brûlantes mais aussi terrain d'études de plus en plus nombreuses pour tenter de mieux comprendre comment s'articulent « deux systèmes qui, étant relativement autonomes, n'ont aucune raison a priori de s'ajuster parfaitement : le système scolaire et le système économique » (1).

En ce domaine, un courant dominant a longtemps prôné qu'il fallait rechercher une « adéquation » des sorties du système éducatif aux besoins de l'économie, c'est-à-dire une stricte correspondance entre la formation reçue et l'emploi occupé. Dès avant la rupture d'activité de 1974 et le développement d'un chômage massif dans les populations jeunes, y compris les jeunes diplômés, cette vision normative a été rejetée et on a proposé de mettre en place des instruments d'observation et d'étude des modalités réelles d'entrée dans la vie active des jeunes générations. Il a été en particulier établi qu'on ne pouvait comprendre l'insertion professionnelle des jeunes qu'en la situant par rapport aux principaux mouvements qui transforment la population active dans son ensemble. C'est dans cette voie qu'ont été établis les bilans formation-emploi.

(1) Cf. Thelot — *L'entrée des jeunes dans la vie active* — Economie et statistique n° 134, juin 1981, p. 3.

A partir de 1976 et sous la coordination de l'I.N.S.E.E., les principaux services producteurs d'information sur l'emploi des jeunes, le S.E.I.S. du ministère de l'Education Nationale, le CEREQ et l'I.N.S.E.E., ont conjugué leurs efforts pour réaliser ces bilans. Ces derniers fournissent désormais de manière régulière une information complète et présentée dans un cadre normalisé sur les conditions d'entrée dans la vie active des jeunes. Les bilans repèrent les mouvements sur une année, afin de comprendre comment se déroule la première insertion professionnelle d'une génération de jeunes sortis de l'appareil scolaire, les situations connues par les jeunes débutants sont saisies au mois de mars suivant leur sortie de l'école ou de l'université (2).

Il a paru utile de reprendre dans une note d'information du CEREQ les principaux enseignements que l'on peut tirer de ces travaux dont les résultats complets sont disponibles dans les publications ci-dessous.

- Bilan formation-emploi 1973 — CEREQ, I.N.S.E.E., S.E.I.S. Collections de l'I.N.S.E.E. Série D n° 59, 1978.
- Bilan formation-emploi 1977 — CEREQ, I.N.S.E.E., S.E.I.S. Collections de l'I.N.S.E.E. Série D n° 78, 1981.
- Bilan formation-emploi 1978, 1979, 1980 — CEREQ, I.N.S.E.E., S.E.I.S., Archives et documents (à paraître premier semestre 1982).
- L'insertion des jeunes dans la vie active. Economie et statistique n° 134, juin 1981.

(2) Parallèlement, les enquêtes d'insertion de l'observatoire des entrées dans la vie active (CEREQ) permettent des analyses détaillées mettant en relation les situations professionnelles depuis l'école et la spécialité de formation, la classe de sortie, l'âge, etc., cf. note d'information CEREQ n° 60, mai 1980.

1. 650.000 A 750.000 JEUNES ENTRENT CHAQUE ANNÉE EN ACTIVITÉ A LEUR SORTIE DE L'APPAREIL ÉDUCATIF

A partir des flux de sorties de l'appareil de formation initiale établis sous la responsabilité du S.E.I.S., on peut estimer que de 1973 à 1978, entre 750.000 et 800.000 jeunes sont sortis du système scolaire chaque année.

Tableau 1 : Effectifs des sorties de l'appareil de formation initiale.

Année scolaire	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978
Effectif	776.200	793.500	761.200	761.300	782.100	772.400

Source : Ministère de l'Education nationale — S.E.I.S.

Cependant, tous ces jeunes ne se mettent pas directement à la recherche d'un emploi : de 60.000 à 70.000 garçons vont effectuer leur service national immédiatement après avoir quitté l'école ou l'université, et un certain nombre de jeunes gens et surtout de jeunes filles (mais en nombre de plus en plus réduit) vont se déclarer en situation d'inactivité.

Au total donc, neuf mois après leur sortie, 650.000 à 700.000 jeunes seront entrés dans la vie active, c'est-à-dire soit occuperont un emploi, soit en rechercheront un, soit auront conclu un contrat d'apprentissage (1).

2. LE NIVEAU DE FORMATION ATTEINT PAR CES JEUNES S'ÉLÈVE RÉGULIÈREMENT

Les ministères formateurs (2) connaissent les effectifs des élèves dans les différentes filières de l'appareil scolaire. Le calcul et l'analyse des non-réinscriptions entre deux années scolaires successives permettent d'établir par solde les flux de sortie selon les différents niveaux de formation (3).

La prolongation de la durée de la scolarisation, qui est une tendance de long terme, transforme les cursus scolaires accomplis par les élèves dans l'appareil de formation initiale. Il s'ensuit que la structure des sorties selon le niveau de formation atteint s'est assez sensiblement modifiée depuis que ces séries sont établies, c'est-à-dire depuis 1973, comme le montre le tableau ci-après :

(1) Les « situations intermédiaires » telles les dispositions des pactes nationaux pour l'emploi sont pour le moment assez mal identifiées par l'appareil statistique. Elles ont fait l'objet d'un chapitre spécial du bilan formation-emploi 1977.

(2) Le ministère de l'Education nationale mais aussi les ministères de la Santé et de l'Agriculture et d'autres ministères pour des effectifs moins importants.

(3) Cf. *bilan formation-emploi 1977*, op. cit. chapitre 1.

Tableau 2 : Flux de sortie par niveau de formation.

Années	Niveaux (1)					
	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978
	%	%	%	%	%	%
Enseignement supérieur long	9	9	10	9	9	10
Enseignement supérieur court	8	7	8	9	9	11
Niveau baccalauréat	16	17	16	16	14	15
Enseignement technique court	33	32	34	35	37	39
3 ^e et abandons C.A.P./B.E.P.	18	19	17	16	16	13
Fin de scolarité obligatoire	16	16	15	15	15	13
	100 (776.200)	100 (793.500)	100 (761.200)	100 (761.300)	100 (782.100)	100 (773.400)

Source : S.E.I.S.

Sur la période 1973-1978 trois phénomènes majeurs sont à noter :

— le nombre de jeunes qui quittent l'école sans avoir reçu une formation achevée — sorties en fin de scolarité obligatoire ou après la 3^e ou après abandon dans l'enseignement technique court — est en diminution régulière. Cette population assimilable aux « jeunes sans formation professionnelle », qui représentait encore un tiers des sortants de 1973, ne constitue plus qu'un quart des sorties de 1978 (2) ;

— cette baisse est à peu près compensée par l'augmentation du nombre de jeunes qui ont reçu une formation technique courte complète de type C.A.P. ou B.E.P., qu'ils aient réussi ou non l'examen terminal. Ils constituent désormais la population de sortants la plus nombreuse : 39 % de l'ensemble des sorties en 1978 ;

— la part des sorties de l'enseignement supérieur augmente légèrement avec un accroissement plus rapide de l'enseignement supérieur court regroupant les sections de techniciens supérieurs, les instituts universitaires de technologie, les formations paramédicales et sociales et les écoles normales d'instituteurs.

(1) Il s'agit d'un repérage suivant la nomenclature des niveaux de formation.
L'enseignement supérieur long correspond aux niveaux I et II.
L'enseignement supérieur court au niveau III.
Le niveau baccalauréat au niveau IV.
L'enseignement technique court au niveau V.
Les sorties de 3^e et les abandons en C.A.P./B.E.P. au niveau V bis.
La fin de scolarité obligatoire au niveau VI.

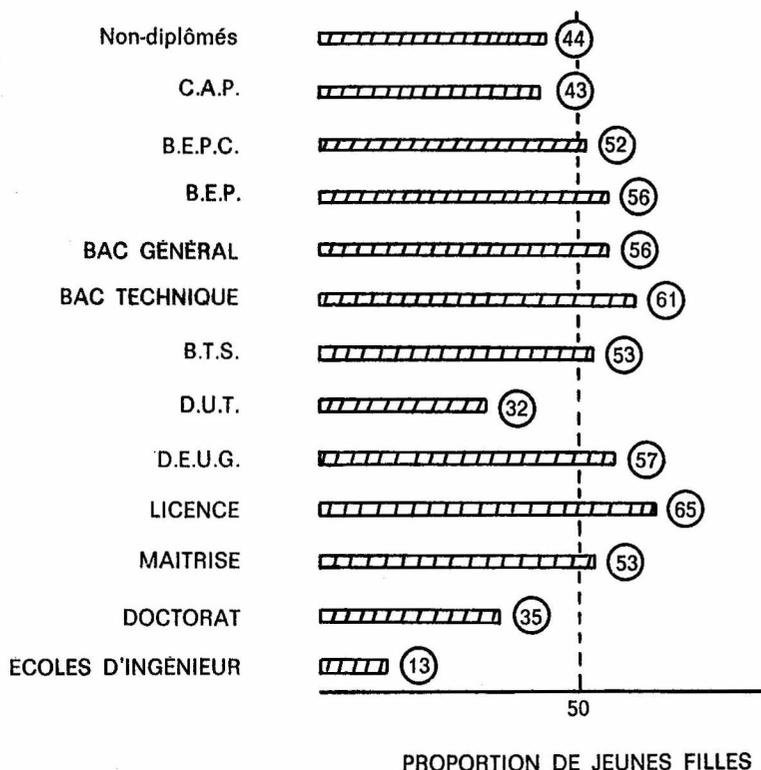
(2) L'apprentissage est ici considéré comme « hors appareil scolaire ». Ceci se justifie vu le statut particulier des apprentis déjà partiellement intégrés à la vie active. Pour une analyse de l'apprentissage cf. F. Ancel, M.-C. Combes, C. Sauvageot. *Apprentissage et insertion professionnelle* - Economie et statistique n° 134, juin 1981.

3. LA SCOLARITÉ DES FILLES EST EN MOYENNE PLUS LONGUE QUE CELLE DES GARÇONS

Globalement, parmi les jeunes qui quittent le système éducatif une même année, il y a autant de garçons que de filles. Cependant les uns et les autres se répartissent de manière sensiblement différente si l'on tient compte du niveau de formation atteint à leur sortie de l'école.

On pourra retenir que, en moyenne, les filles suivent des scolarités plus longues que les garçons. Elles sont d'autant plus représentées que le niveau de formation croît, sauf au niveau des doctorats et des écoles d'ingénieur qui correspondent aux formations les plus élevées. Autre exception, les sorties des instituts universitaires de technologie, qui demeurent à dominante masculine

Proportions de jeunes filles selon le diplôme (1).



(1) Source : P. Clemenceau et M. de Virville. *Garçons et filles face à leur Insertion professionnelle* - Economie et statistique n° 134, juin 1981.

Ceci marque l'aboutissement de tendances de long terme qui ont vu les filles accéder de plus en plus nombreuses aux niveaux d'enseignement élevés. La première bachelière a été diplômée en 1861, et un peu plus de cent ans plus tard, en 1968, le nombre de bachelières l'emporte sur celui des bacheliers. En 1980, dans une génération, 30 % des filles obtiennent le baccalauréat contre 22 % des garçons seulement (2).

Ces différences entre garçons et filles résultent du fonctionnement du système scolaire et en particulier des procédures d'orientation, comme on s'en aperçoit en se plaçant aux différents points de bifurcation qu'il comporte. A la fin de la 5^e, l'orientation majoritaire des filles vers

(2) Cf. *Populations et sociétés* n° 151, octobre 1981.

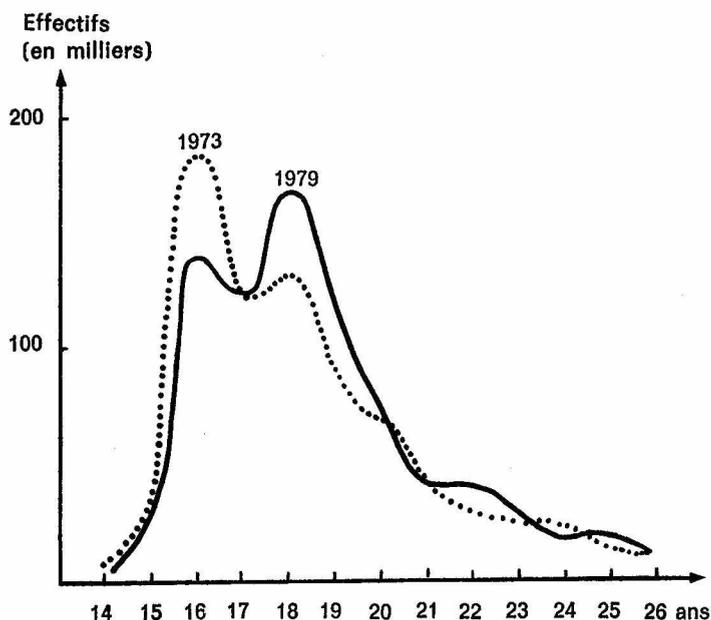
l'enseignement général et des jeunes gens vers l'enseignement professionnel ou préprofessionnel est particulièrement frappante. Dans l'enseignement secondaire après la 3^e, les écarts entre les orientations en termes de filières (enseignement général, technique long, préparations au B.E.P.) entre les deux sexes sont moins marqués. Mais par contre, au sein de l'enseignement général, l'orientation selon les séries au baccalauréat différencie profondément garçons et filles et ceci n'est pas sans conséquence sur les sorties : l'obtention du baccalauréat signifie pour la plupart des jeunes gens une poursuite d'études vers l'enseignement supérieur, alors que le baccalauréat est un diplôme terminal pour beaucoup de jeunes filles qui vont se diriger vers la vie active à ce palier.

Ces phénomènes traduisent également le fait que le marché du travail apparaît plus exigeant à l'égard des jeunes filles. Pour les emplois auxquels elles accèdent les recrutements se font en majorité plus haut dans la hiérarchie des diplômes que pour les garçons mais il ne s'agit pas des mêmes emplois, comme on l'étudiera ci-après.

4. DE MOINS EN MOINS DE SORTIES A SEIZE ANS DAVANTAGE A DIX-HUIT ANS

L'âge d'entrée dans la vie active est, bien sûr, lié aux cursus scolaires et aux niveaux de formation atteints par les jeunes. De ce fait, on observe que la répartition des sorties selon l'âge — de seize ans pour la fin de scolarité obligatoire à vingt-cinq ans et plus pour les sorties de l'enseignement supérieur — se modifie très sensiblement de 1973 à 1979.

Sorties du système scolaire et universitaire par âge en 1973 et 1979 (1).



(1) Source : J. Affichard. *Quels emplois après l'école : la valeur des titres scolaires depuis 1973*. Economie et statistique n° 134, juin 1981.

De ce point de vue, il apparaît que la durée de scolarisation s'allonge tendanciellement. La prolongation de l'obligation scolaire à seize ans n'a fait que confirmer cette évolution. **Désormais plus de trois élèves sur quatre poursuivent des études au-delà de l'obligation scolaire.**

La répartition par âge des sortants présente deux modes qui correspondent aux âges les plus fréquents auxquels les élèves quittent le système d'enseignement. Une pointe à seize ans, qui correspond en quasi-totalité à des sorties « sans diplôme », mais dont l'importance relative diminue très sensiblement. Une autre pointe à dix-huit ans, dont au contraire l'importance relative croît et qui correspond désormais au cas le plus fréquent. Ces sorties à dix-huit ans correspondent dans leur grande majorité à l'obtention des premiers diplômes professionnels C.A.P. ou B.E.P. On peut observer également une augmentation des sorties à vingt-deux ans, qui est à relier au développement de l'enseignement supérieur court.

Si on considère que l'apprentissage fait partie du système éducatif (ce qui n'est pas fait ci-dessus) et que l'on intègre les apprentis dans les effectifs d'élèves, ces tendances vont être accentuées. Les apprentis vont conclure à seize ans leur contrat d'apprentissage et sortir deux ans plus tard, à dix-huit-dix-neuf ans, avec une formation professionnelle.

5. LES JEUNES DÉBUTANTS REPRÉSENTENT MOINS DE LA MOITIÉ DES ENTRÉES EN ACTIVITÉ SUR UNE ANNÉE

Les insertions professionnelles des jeunes ne sont qu'un élément du mouvement de transformation et de renouvellement de la population active et il est important de situer leur part dans l'ensemble des mobilités qui affectent le système d'emploi.

En premier lieu, il faut noter qu'avec 1,2 million d'actifs supplémentaires, la période 1975-1980 a enregistré la plus forte augmentation de la population active française constatée depuis 1954. On peut estimer que la période 1980-1985 verra ce mouvement se stabiliser avec une augmentation de l'ordre de 230.000 actifs supplémentaires par an et que ce n'est qu'au-delà de 1985 que l'accroissement se réduira de manière sensible (1). Ainsi, le nombre d'actifs passerait de 22,2 millions en 1975, à 24,5 millions en 1980 et atteindrait 26 millions en l'an 2000. Cette évaluation combine les mouvements démographiques, les mouvements migratoires et les comportements d'activité. Phénomène connu, c'est à la hausse tendancielle de l'activité féminine (et en particulier des femmes adultes) que l'on peut attribuer cette croissance forte de la population active française.

Dans ce contexte de croissance, les entrées en provenance du système éducatif sont à situer par rapport aux autres entrées en activité — en particulier femmes reprenant une activité. Ceci est possible à partir des données des enquêtes sur l'emploi.

(1) Cf. Eymard-Duvernay — *Combien d'actifs d'ici l'an 2000 ?* Economie et statistique n° 115, octobre 1979.

Tableau 3 : Flux d'entrées et de sorties d'activité sur un an (de mars à mars).

	Mars 1975- Mars 1976	Mars 1976- Mars 1977	Mars 1977- Mars 1978	Mars 1978- Mars 1979	Mars 1979- Mars 1980
• Entrées en activité :					
— en provenance du système éducatif	624.600	695.400	657.300	672.600	699.100
— autres origines	746.600	812.300	800.400	821.600	759.500
• Sorties d'activité	888.200	920.700	999.700	893.800	884.100

Source : Enquêtes sur l'emploi.

Depuis 1974, l'offre globale d'emplois est déprimée alors que la population active continue à croître tendanciellement. Dans ces conditions, les jeunes débutants vont donc entrer en concurrence avec d'autres catégories d'actifs pour accéder aux emplois disponibles.

6. LEUR PART DANS L'ENSEMBLE DES RECRUTEMENTS RESTE STABLE, MAIS ILS SUBISSENT LA BAISSÉ GÉNÉRALE DES EMBAUCHES

Les bilans formation-emploi permettent de franchir une étape supplémentaire dans l'analyse, et de rapprocher, pour chaque grand groupe de professions, les recrutements que les employeurs ont effectués soit en s'adressant à des jeunes sortant du système éducatif soit en s'adressant à d'autres catégories d'actifs (1).

Ceci permet de mettre en évidence un premier résultat essentiel : **la part des recrutements de jeunes débutants dans l'ensemble des recrutements est restée pratiquement constante depuis 1973.** Elle s'établit en moyenne autour de 12 %. La réduction du nombre de débutants qui trouvent un emploi n'est donc pas à attribuer à une baisse de la part relative de débutants dans l'ensemble des personnes qui ont été embauchées, mais bien à la baisse globale des recrutements de main-d'œuvre par les employeurs. L'ensemble des recrutements sur une année diminue, en effet, de 16 % entre 1973 et 1979. **La réduction d'activité connue depuis 1974 a donc fortement dégradé les conditions d'entrée en activité des jeunes débutants, mais ceci ne s'est pas accompagné d'une désaffection croissante des employeurs à leur égard.**

Ces données permettent ensuite de constater que, selon la catégorie professionnelle, les employeurs ne font pas appel aux débutants dans la même proportion (cf. tableau ci-après).

(1) Cf. *Bilan formation-emploi 1977*, op. cit. chapitre 4 et J. Affichard. *Quels emplois après l'école*, art. cit.

Tableau 4 : Recrutements de jeunes débutants par groupe professionnel.

Groupes professionnels	1973		1979	
	Effectifs	Taux (1) de recrutement de débutants (en %)	Effectifs	Taux (1) de recrutement de débutants (en %)
Agriculteurs	32.800	13	21.800	11
Ingénieurs	7.900	13	6.500	11
Techniciens	12.200	9	11.500	9
Ouvriers qualifiés (2)	63.300	7	54.000	7
Ouvriers non qualifiés (2)	131.000	15	85.700	15
Cadres tertiaires supérieurs ..	23.900	10	25.000	9
Cadres tertiaires moyens	71.900	14	77.000	15
Employés qualifiés (2)	126.600	16	82.600	13
Employés non qualifiés (2)	58.000	9	50.800	10
Ensemble	527.600	12	414.300	11

(1) Part des recrutements de débutants dans l'ensemble des recrutements.

(2) Pour les professions d'ouvriers et d'employés, dans lesquelles sont embauchés le plus grand nombre de jeunes, l'intervalle de confiance à 95 % autour du taux de recrutement est de l'ordre de 1 %.

Source : Bilans formation-emploi.

A l'exception des embauches comme employés qualifiés qui enregistrent une diminution significative, on note que dans toutes les autres professions les débutants ont été embauchés dans les mêmes proportions depuis le début de la crise. Deux types d'emplois privilégient particulièrement les débutants (taux de recrutement égal à 15 %) : d'une part, les postes d'ouvriers non qualifiés, d'autre part, les cadres moyens (qui recouvrent pour la plus grande part des emplois d'instituteurs et d'infirmières). A l'inverse, les postes de techniciens, et surtout d'ouvriers qualifiés, sont nettement moins souvent que la moyenne pourvus par des jeunes débutants, les accès dans ces professions se faisant pour l'essentiel par promotion.

7. EMPLOI OCCUPÉ - DIPLOME POSSÉDÉ : DES RELATIONS QUI SE MODIFIENT

On a vu précédemment que, si la part des débutants dans l'ensemble des recrutements se maintenait, le volume et la structure des emplois qui leur sont proposés ont sensiblement évolué. On sait d'autre part que le niveau de formation des jeunes débutants s'est également élevé. Les relations entre niveau de formation atteint et emploi occupé vont donc être affectées par ce double mouvement. Les décalages entre diplôme possédé et emploi tenu vont s'accroître souvent, ils vont se réduire parfois (1).

Pour les jeunes gens, les situations sont très différentes selon qu'ils ont arrêté leurs études en deçà du baccalauréat ou qu'ils les ont pour-

(1) Cf. Joëlle Affichard. *Quels emplois après l'école*, art. cit.

suivies au-delà. En deçà, les insertions se réalisent presque totalement dans les métiers ouvriers et la liaison diplôme-emploi a plutôt tendance à se relâcher. Les titulaires de C.A.P.-B.E.P. — qui arrivent plus nombreux sur le marché du travail — résistent de moins en moins bien à la déclassification à l'embauche et s'insèrent en proportion croissante dans des postes non qualifiés. Par contre, les non-diplômés, s'ils sont moins nombreux à trouver un emploi, semblent s'insérer dans des emplois de niveau un peu meilleur qu'auparavant. Ceci tient sans doute au fait que, dans cette population, il existe une part croissante de jeunes ayant suivi une formation professionnelle complète mais qui n'ont pas obtenu le diplôme et que, d'autre part, ils semblent en position de concurrence relative favorable vis-à-vis de jeunes déjà insérés qui « tournent » dans les emplois non qualifiés. *A contrario*, les jeunes de niveau V vont se trouver en concurrence avec de jeunes chômeurs ayant des titres scolaires équivalents et possédant un début d'expérience professionnelle.

Le baccalauréat constitue un niveau de sortie assez rare pour les garçons et ne débouche pas sur des emplois de niveau déterminé. Les insertions sont ici très floues. Par contre, au-delà du baccalauréat, les conditions d'insertion professionnelle sont beaucoup moins modifiées que celles des autres catégories. L'accès à l'emploi se fait généralement à un niveau égal à celui des diplômés.

Pour les filles, la situation n'est pas analogue. Celles qui trouvent un emploi s'insèrent presque exclusivement dans des métiers tertiaires, et il apparaît que les tendances au « déclassement » à l'embauche touchent une large part de diplômées jusqu'au niveau IV (niveau baccalauréat) et on voit ainsi croître de manière importante le nombre de jeunes bachelières qui viennent occuper des postes d'employées qualifiées ou même non qualifiées.

Ces phénomènes semblent renvoyer à des logiques d'articulation différentes du système éducatif et du système d'emploi, dans le cas des professions industrielles et dans celui des professions tertiaires (1). Pour les premiers, le clivage entre niveaux de formation semble s'opérer entre le niveau V et le niveau IV. A partir du niveau IV, on accède aux emplois de techniciens ou plus généralement aux emplois hors intervention directe dans la production ; en deçà, on accède aux emplois ouvriers. Pour les professions tertiaires, le seuil se situe davantage entre le niveau IV et le niveau III : à partir du niveau III, se trouvent les emplois nécessitant une qualification complète (enseignement, santé, comptabilité, secrétariat), en deçà les emplois auxiliaires ou non qualifiés. L'orientation privilégiée des filles vers les emplois tertiaires implique donc, de fait, une exigence supérieure en termes de formation et de diplôme.

Le renforcement des concurrences dont on a traité, ne fournit cependant qu'une explication partielle de ces phénomènes de déclassement. **En effet, la confrontation de la structure des emplois offerts aux débutants et des niveaux de diplôme qu'ils atteignent montre des décalages croissants. La non-concordance de l'augmentation du nombre de jeunes ayant obtenu des diplômes et du niveau des emplois qui leur sont proposés est une dimension majeure de la période (2).**

(1) Cf. P. Clemenceau, M. de Virville. *Garçons et filles face à leur insertion professionnelle*, art. cit.

(2) Cf. Joëlle Affichard. *Quels emplois après l'école*, art. cit.

8. LE RISQUE DE CHOMAGE S'ACCROIT ET SE GÉNÉRALISE

La dégradation générale du marché de l'emploi, depuis 1974, a bien sûr profondément retenti sur la situation des jeunes débutants à leur entrée dans la vie active. **On constate que, de 1973 à 1977, le nombre de chômeurs parmi les jeunes sortis quelques mois plus tôt de l'école a plus que doublé, et que la dégradation s'est encore accentuée de 1977 à 1979.** Le taux de chômage des débutants n'a ainsi pas cessé de croître : il est passé de 11 % en 1973, à 23 % en 1977, et 33 % en 1979. L'augmentation du taux global correspond en outre à une diffusion du risque de chômage à toutes les catégories de diplômés.

Tableau 5 : Taux de chômage des jeunes débutants par niveau de diplôme (1).

(En pourcentage.)

Diplôme	Sans diplôme	B.E.P.C.	C.A.P. B.E.P.	Bacca- lauréat	Diplôme des formations supérieures courtes	Diplôme des formations supérieures longues	Ensemble
1973 :							
Hommes	12 (8)	5	6	9	3	10	9 (7)
Femmes	18 (16)	16 (15)	10	10	4	12	13 (12)
Ensemble	15 (11)	11 (10)	8	10	4	11	11 (10)
1977 :							
Hommes	31 (19)	22 (19)	17	15	7	14	20 (17)
Femmes	46 (38)	20 (18)	26	22	9	14	26 (24)
Ensemble	38 (27)	21 (19)	21	20	8	14	23 (21)
1979 :							
Hommes	36 (21)	34 (28)	15 (14)	27	9	11	24 (19)
Femmes	57 (51)	48 (45)	45	37	11	19	40 (38)
Ensemble	47 (32)	42 (37)	31	34	10	15	33 (29)

(1) Les taux calculés en incluant les apprentis dans les actifs sont donnés entre parenthèses lorsqu'ils diffèrent des taux calculés apprentissage exclu.

(1) Source : Joëlle Affichard, art. cit.

En 1973, les taux de chômage étaient encore peu différents selon le niveau de diplôme, seuls ceux qui ne possédaient pas de diplôme étaient nettement plus touchés. L'augmentation générale du chômage chez les jeunes débutants a plutôt eu tendance à creuser les écarts, en particulier entre les diplômés de l'enseignement supérieur et les autres. Par ailleurs, on notera que certaines populations sont très touchées : les filles non diplômées (57 %) mais aussi des diplômées (45 % pour les diplômées de C.A.P.-B.E.P. et 37 % pour les bachelières).

Quoique plus formées en moyenne que les garçons, les filles apparaissent plus pénalisées qu'eux par la situation du marché du travail et on note qu'à niveau de diplôme égal, elles sont toujours davantage touchées par le chômage que les garçons.

En fait, si l'on regarde les taux de chômage classe par classe, on s'aperçoit que les risques de chômage des garçons et des filles suivent deux modèles différents. **Le chômage des garçons varie assez directement en fonction de leur progression dans les années d'études. Leur progression dans la filière de formation entraînera une diminution du risque de chômage.** Par exemple, les sortants en 3^e année de C.A.P. seront moins chômeurs que ceux qui ont abandonné en 2^e ou 1^{re} année.

Pour les filles, par contre, ceci est beaucoup moins sensible et seule l'obtention du diplôme entraîne une réduction significative du taux de chômage, ce qui est à relier aussi au type d'emploi qu'elles occupent, en particulier l'accès à la fonction publique.

Pour conclure, ce bref panorama des principaux indicateurs caractérisant l'insertion professionnelle des jeunes depuis 1973 montre l'ampleur des problèmes liés à ce domaine. Il apparaît, en effet, qu'on peut de moins en moins se contenter de détailler les caractéristiques des seuls jeunes pour saisir les enjeux en matière d'insertion des jeunes, et donc pour mener une réflexion sur d'éventuelles politiques les concernant de façon spécifique. Des analyses portant sur l'ensemble des mouvements qui affectent le marché du travail et les mécanismes qui les sous-tendent sont nécessaires. **S'éloignant d'une vision simple de l'insertion (entrée dans un emploi donné à partir d'une formation donnée), on s'oriente vers des schémas plus complexes qui permettront de s'interroger sur l'utilisation par le système productif de la qualification nouvelle que représentent les jeunes débutants, face aux qualifications possédées par les adultes dotés d'une expérience professionnelle.**

VIENT DE PARAÎTRE

**« L'ÉVOLUTION DES SYSTÈMES DE TRAVAIL
DANS L'ÉCONOMIE MODERNE »**

En décembre 1980 se tenait, à l'Ecole Nationale d'Administration, un colloque sur « l'évolution des systèmes de travail dans l'économie moderne » organisé conjointement par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications, le Centre national de la recherche scientifique et la Délégation générale à la recherche scientifique et technique.

Les actes du colloque, qui marquait le dixième anniversaire de la création du CEREQ, viennent d'être publiés par les éditions du C.N.R.S.

L'ouvrage, qui comporte l'ensemble des communications et le compte rendu des débats, représente un document d'actualité sur les apports du courant des recherches en sciences sociales qui s'efforcent d'analyser les relations existantes entre le monde du travail et le monde de l'éducation.

L'affluence aux séances de travail et la qualité des interventions ont témoigné de l'intérêt que ce colloque a suscité dans des publics divers appartenant aux milieux de la recherche, de l'administration ou des professions.

L'ouvrage qui a pour titre le thème retenu pour le colloque **« L'évolution des systèmes de travail dans l'économie moderne » est en vente à la librairie du C.N.R.S., 15, quai Anatole-France, 75700 Paris (téléphone 555.92.25) - Prix : 78 F.**

Reproduction autorisée à condition expresse de mentionner la source.

Dépôt légal n° 39-186
Inscription à la Commission paritaire
des publications et agences de presse n° 1 063-AD
Directeur de la publication : Paul-Pierre VALLI

Rédaction-administration
CEREQ
9, rue Sextius-Michel
75732 PARIS CEDEX 15
575-62-63

Imprimé en France — Librairies-Imprimeries Réunies
7, rue Saint-Benoît, 75006 PARIS. — 261-81-32